AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-10-68 800.00

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 du Bulletin du mois d'Octobre 1968. 25 Octobre 1968

/ Information /

COLZA

GROSSE ALTISE DU COLZA

La Grosse Altise du colza peut causer des dommages au moment de la levée, par les morsures faites au limbe des jeunes feuilles. C'est, cependant, sous la forme larvaire que la nuisibilité de cet insecte est la plus grande.

Cette année, la faiblesse et l'irrégularité des populations de cet insecte n'ont pas justifié une intervention directe contre les adultes. Précisons que dans les parcelles où le traitement par enrobage insecticide des semences est effectué correctement, la protection précoce de cette culture est largement suffisante.

Dans les parcelles non traitées de cette façon et là où des réinfestations ont été observées, il y a lieu, malgré tout, de tenir compte des dangers d'attaques larvaires qui pourront se manifester d'ici quelques jours.

Les observations faites en cultures, notamment sur les accouplements et les pontes, permettent de situer les premières éclosions et attaques. Celles-ci pourront se manifester dès les premiers jours de Novembre.

Dans ces conditions, nous recommandons d'effectuer dans ces cultures, un traitement en utilisant un des insecticides figurant sur la liste en votre possession.

Les concentrations en matière active de ces produits sont également indiquées.

Ce traitement est particulièrement nécessaire dans les parcelles où l'on aura dénombré au moins 2 adultes au m2. Ce taux de population est largement suffisant pour permettre un infestation de 3 à 4 larves par pied.

On opèrera avec un appareil permettant un bon débit (de préférence 600 à 800 litres de solution/ha).

Le Parathion ne devra être retenu que si la température est douce. Ne pas traiter en période de gel.

.../...

457

CEREALES

MOUCHE GRISE DU BLE

Ce parasite s'est manifesté l'année dernière dans certaines régions, notamment dans les cultures du KOCHERSBERG (67).

Dans tous les secteurs où des dommages ont pu être observés, il est conseillé de n'utiliser que des semences ayant reçu une protection adéquate.

Mettre en oeuvre par quintal de semence soit :

- Lindane : 40 grs. + Endosulfan 100 grs.
- Diethion :150 grs.
- Lindane : 80 grs.

La protection réalisée avec le Lindane est généralement moins soutenue ; d'autre part la dose de 80 grs. est impérative car elle se situe à la limite d'efficacité, mais aussi à celle de tolérance du blé.

Il apparaît que la gravité des attaques de Mouche grise du blé est en relation avec le précédent cultural. Les semis de blé venant après betterave paraissent nettement moins atteints.

LES TRAITEMENTS D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS

Les traitements d'automne entrent dans le programme de lutte de certaines maladies des arbres fruitiers.

En effet, c'est essentiellement par les plaies résultant de la chute des feuilles que se produit l'infection de maladies telles que le Chancre européen du pommier, les Maladies bactériennes du pommier, du poirier, du cerisier et du mirabellier, le Coryneum ou Maladie criblée du prunier, la Cloque du pêcher.

On interviendra aux deux tiers de la chute des feuilles.

En règle générale, un seul traitement est suffisant. Toutefois, deux applications peuvent être nécessaires lorsque par temps doux, la chute des feuilles s'échelonne sur une période assez longue.

Si ce traitement reste primordial sur arbres à noyaux, il se devient de plus en plus nécessaire sur arbres à pépins, et notamment sur pommiers, où le Chancre européen semble se manifester avec plus d'intensité que les années passées.

On traitera par forte pression à l'aide d'une bouillie dosant de 400 à 500 grs. de Cuivre métal par hectolitre d'eau.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. HARRANGER